

Luc 18,1-8

LA PRIÈRE INCESSANTE POUR RESTER FIDÈLE

Cette parabole ressemble aux deux paraboles que nous avons vues les dimanches précédents. D'abord, le gérant injuste, pour la forme, et puis l'ami importun, pour le fond. Dans celle de l'ami importun, en effet, il était question aussi de la prière, du refus de l'ami qui était dans la maison, et finalement comment l'autre ami avait gagné sa cause puisqu'il avait reçu ce qu'il avait demandé. Quant à la parabole du gérant injuste, nous voyons ici également que c'est une histoire peu édifiante et que cependant une bonne leçon en est tirée.

Je voudrais donc aujourd'hui, plus spécialement, entrer dans le sens de la parabole, même si bien des points doivent rester obscurs. Je crois pourtant qu'on peut y rentrer directement en essayant de percevoir l'importance de la leçon.

On pourrait, d'une façon très simple, en écoutant et en se remémorant ce texte, dire ceci : si ce juge injuste exauce, pour être tranquille, la veuve qui ne cesse de la supplier, à plus forte raison Dieu, qui n'est pas injuste, exaucera-t-il par amour ceux qu'il a choisis et qui crient vers lui jour et nuit. Mais je crois qu'il faut aller plus loin, parce que, en s'arrêtant uniquement à cela, on ne comprend pas très bien la fin de l'explication de la parabole. En effet, il est dit tout au bout : « Mais le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il de la foi sur la terre ? ». Essayons donc d'aller plus profondément. Souvenons-nous qu'il ne s'agit pas d'une histoire édifiante – elle est si peu édifiante –, mais d'une parabole, qui exprime donc le mystère du Royaume de Dieu.

Le juge, c'est Dieu. Si vous faites attention, dimanche prochain, à la 1^{ère} Lecture, vous aurez, dans un parallèle saisissant, le même problème [que celui] qui se pose dans notre Évangile. Là, aussi il est question d'un juge ; et qui est le juge suprême, si ce n'est Dieu. Quand Luc dit par conséquent, « qu'il ne respectait pas Dieu et qu'il se moquait des hommes », c'est une expression pour signifier qu'il est Maître absolu et qu'il ne dépend de personne, qu'il peut faire tout ce qu'il veut, et n'a de compte à rendre à personne. Si Dieu décide du jour au lendemain, lui qui tient sa création dans sa main, de la réduire au néant, qui pourra encore lui faire un reproche quand plus personne n'existera ? Dieu est le Maître absolu, et si, dans cette parabole, ce juge paraît cruel et féroce, c'est pour nous suggérer, d'une façon frappante, d'une façon qui heurte même, que Dieu n'a de comptes à rendre à personne. On le voit plus loin au moment où la veuve vient le trouver : il décidera comme cela lui plaira.

La veuve, dans l'Écriture, exprime souvent Israël en exil à cause de ses péchés. Je vous lis quelques textes : par ex., on trouve dans les Lamentations, tout au début : « Comment est-elle assise à l'écart la ville populeuse ? Elle est comme une veuve, la grande parmi les nations, princesse parmi les provinces, elle est soumise à la corvée ». Les Lamentations expriment bien Israël en exil à cause de ses péchés, elle qui était choisie parmi toutes les nations par Dieu et qui, maintenant, est mise aux pieds des autres. Dans Baruch, c'est encore beaucoup plus clair. Au ch. 4, versets 9 à 12, nous lisons ceci : « Écoutez, voisins de Sion : Dieu a amené sur moi un grand deuil, j'ai vu la captivité de mes fils et de mes filles, que l'Éternel a amenée sur eux. Je les avais élevés avec allégresse, je les ai laissés s'éloigner dans les larmes et le deuil. Que nul ne se réjouisse de me voir veuve et délaissée d'un grand nombre. Je suis devenue solidaire des péchés de mes enfants parce qu'ils se sont détournés de la Loi de Dieu ». Nous voyons donc, ici, comment en cette parabole, cette veuve qui vient trouver le juge n'est pas sans péché ; elle est coupable ; c'est Israël qui vient trouver Dieu et lui dit : « Rends-moi justice contre mon adversaire ». Quel est cet adversaire ? Ne pensons pas trop vite que c'est n'importe quel adversaire, quelqu'un qui voudrait

faire du tort, qui est mauvais et qui, au fond, a tort. Non, nous retrouvons un peu plus haut dans l'Évangile de Luc, – et Luc n'a ce mot que deux fois – cet adversaire, dans une parabole également ; c'est dans St Luc 12, v. 58 : « Ainsi, quand tu vas avec ton adversaire devant un chef, en chemin fais en sorte d'en avoir fini avec lui, de peur qu'il ne te traîne devant le juge, et que le juge ne te livre à l'exécuteur et que l'exécuteur ne te jette en prison ». Pas question, dans cette parabole, de s'entendre dire : « tu as raison » ; non, c'est l'accusateur, c'est l'adversaire qui a raison. Nous pouvons aussi trouver dans l'Épître de St Pierre, la 1^{ère} Épître, v. 8, ce texte que vous connaissez bien : « Soyez sobres et vigilants, car votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant rôde autour de vous, cherchant qui dévorer ». L'adversaire, c'est donc le diable, ce diable qui, dans l'Apocalypse, est nommé encore l'accusateur, celui qui devant Dieu a toujours raison, parce qu'il nous accuse non pas du bien que nous avons fait, mais des péchés que nous avons commis. Dès lors, devant un accusateur pareil, au jugement dernier, qui aura raison ? Lui, évidemment.

Voilà le problème qui se pose ici : la veuve se dit : « Je suis quand même foutue. Au jugement, qui va avoir lieu je ne sais quand, je serai quand même condamnée ; prenons les devants, allons trouver notre juge et supplions-le qu'il nous débarrasse de cet adversaire. Alors, quand je serai au jugement, je serai toute seule sans mon adversaire et je pourrai me défendre ». Et nous voyons comment le texte nous dit : « Longtemps il refusa, puis il se dit : cette femme commence à m'ennuyer, je vais lui rendre justice pour qu'elle ne vienne plus me casser les oreilles ». Ici, que voyons-nous ? C'est que Dieu se fait la réflexion suivante : « Au jour du jugement, pour qu'elle ne vienne plus sans cesse – littéralement « pour qu'à la fin », c'est la fin des temps – elle ne vienne pas me rejeter, elle ne vienne pas me dire : puisque tu ne veux pas de moi, tant pis ! » Ici nous voyons que Dieu ne désire pas perdre les hommes. Alors, qu'est-ce qu'il va faire en voyant cette veuve qui continue inlassablement à le supplier, à le prier ? « Je lui rendrai justice », dit-il.

Nous savons que cela s'est passé lorsque les pauvres de Yahvé, les pauvres du Seigneur en exil ou revenus en Terre promise, ont supplié le Seigneur d'envoyer son Messie. Et la prière inlassable de ces pauvres a hâté la venue du Verbe de Dieu : Dieu a envoyé son Fils qui a expié toutes nos fautes et qui a détruit l'adversaire, à tel point que, maintenant, nous pouvons nous présenter devant Dieu, comme étant – c'est l'application de la parabole –, comme étant ses élus. Le Christ donc est venu et nous a obtenu le pardon de Dieu et la délivrance du diable.

L'application, alors, devient claire. « Écoutez bien ce que dit ce juge sans justice » : oui, sans justice, parce que vous vous rendez bien compte que le jour du jugement n'étant pas arrivé, Dieu rend quand même justice à cette veuve ; sans passer par le jugement, sans examiner si elle a tort ou raison, il pardonne tout sans expiation de sa part. Or ceci, au niveau de la justice, est tout simplement, une injustice. Mais Dieu est ainsi fait, que son amour est plus grand que sa justice, qu'il passe souvent au-dessus. « Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus s'ils crient vers lui jour et nuit ? » Quels sont ces « élus ici qui crient vers lui » ? Dans l'Apocalypse nous retrouvons l'allusion à ces élus au ch. 6, à partir du verset 9. Il y est dit : « Je vis, sous l'autel, les âmes de ceux qui avaient été égorgés à cause de la Parole de Dieu et du témoignage qu'ils avaient donné ». Donc, il s'agit bien des chrétiens sauvés par le Christ, qui ont été fidèles au Christ et qui ont été mis à mort. « Et ils crièrent d'une voix forte disant : Jusques à quand, Maître saint et véridique, ne juges-tu pas, ne venges-tu pas notre sang en le redemandant à ceux qui habitent sur la terre ? Et il leur fut donné à chacun une robe blanche et il leur fut dit de se tenir en repos encore un peu de temps jusqu'à ce que fussent au complet, et leurs compagnons d'esclavage et leurs frères qui vont être tués comme eux ». Il s'agit donc, ici, de ces élus qui, par fidélité au Christ, sont persécutés – persécution de l'intérieur par les tentations, de l'extérieur aussi par tous ceux qui ne veulent pas du Christ et qui veulent se débarrasser des chrétiens –. Nous pouvons donc nous trouver dans la situation de la veuve ou dans celle des élus. Ce qui nous menace, dans l'une, c'est le diable qui nous accuse ; dans l'autre, c'est l'hostilité du monde qui nous oppresse.

Et Jésus continue : « Est-ce qu'il les fait attendre ? Je vous déclare : sans tarder il leur fera justice ». Or, si nous nous reportons à ce qui précède notre Évangile, Jésus avait dit que le Royaume était proche, « au milieu de vous », mais que personne ne peut le percevoir, qu'il faut attendre. Et comme les disciples voulaient parvenir à ce jour-là, au Royaume de Dieu, Jésus leur dira justement cette parabole-ci. Ainsi les disciples doivent prier sans cesse, pour être sûr d'arriver au jugement dernier, à la vision de ce Fils de l'Homme. Car, s'ils prient sans cesse, le Père, dès maintenant, les exauce. Comment cela ? On pourrait comparer cela à cet épisode de Noé que nous connaissons bien. « Rentre dans ta chambre », dit Isaïe, « ferme la porte et prie ton Père tant que la tourmente n'est pas passée ». Noé trouve son salut dans l'arche. Ainsi, l'arche, pour nous, c'est la prière, comme il est dit au début : « il faut toujours prier sans se décourager ». De même, quand il y a une inondation quelque part et qu'il reste un toit qui dépasse les eaux, mais de grâce qu'on se mette sur ce toit en attendant que les eaux se soient évacuées. Ce toit, c'est la prière. Oui, il faut nous y réfugier inlassablement : il faut rester sur le toit, sinon on se noie ; il faut rester dans l'arche, sinon on est emporté avec les autres hommes par le déluge. Voilà comment Jésus nous invite à employer ce moyen efficace de la prière inlassable, pour tenir bon jusqu'à la fin du monde, jusqu'à la fin de notre vie, jusqu'à la fin de cette année liturgique, dans l'assurance que Dieu exauce ses élus.

En résumé, on pourrait trouver cela dans l'Épître de St Paul aux Romains, ch. 5, verset 8. Nous pouvons, en effet, lire ceci : « Dieu confirme ainsi son amour pour nous : c'est quand nous étions encore pécheurs, = la veuve, que le Christ est mort pour nous. À bien plus forte raison, maintenant que nous avons été justifiés, = les élus, par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère. Si, en effet, étant ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à bien plus forte raison, une fois réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie ».

Voilà la leçon, me semble-t-il, de cet Évangile. Et à la fin, quand Jésus dit : « Quand le Fils de l'Homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? », nous comprenons en quoi consiste cette foi. C'est avoir compris toute cette parabole, l'avoir appliquée à notre vie. Que nous soyons coupables ou que nous soyons élus, justifiés, disons même que nous sommes les deux, prenons l'attitude de la veuve, et inlassablement, demandons à Dieu vengeance contre notre adversaire Satan, ou crions sans cesse vers Dieu. C'est cela la foi : c'est de tenir bon dans la prière sans rien voir. Nous savons qu'au bout nous verrons clair, mais, pour arriver au bout, il faut commencer convenablement.

Prenons donc cette attitude de la fidélité, tout spécialement aujourd'hui où l'Église passe par une épreuve difficile, une épreuve terrible. Pas un seul d'entre nous, même les plus fervents, n'échappe à la tiédeur de l'Église. Il suffit de voir la fidélité des premiers chrétiens dans la persécution ; il suffit même de voir nos ancêtres dans la foi d'il y a 100 ou 200 ans, pour voir avec quelle ferveur, avec quel dévouement, ils savaient sacrifier du temps pour Dieu. Aujourd'hui, on croit toujours que Dieu en demande trop, et moins on en fait, pourvu qu'on ait bonne conscience, plus on est satisfait. Oui, nous vivons dans cette ambiance. Eh bien ! l'évangile d'aujourd'hui veut nous indiquer qu'il nous faut tenir bon jusqu'à la mort par la fidélité à la Parole de Dieu, car c'est elle qui nous éclaire. En effet, dans la 2^{ème} Lecture, nous l'avons encore entendu : St Paul disait : « Instruisez-vous de la Parole, elle seule peut vraiment vous armer pour accomplir toute bonne œuvre ».

Le critère d'une vie chrétienne authentique, ce n'est pas ce que l'on voit autour de nous – l'Église est trop tiède aujourd'hui –, le critère, c'est ce que la Parole de Dieu nous dit, ce que nous entendons peut-être trop courtement à chaque dimanche, pour que, ayant mieux perçu exactement ce que Dieu voulait, nous puissions alors employer le moyen qu'il nous a donné aujourd'hui : la prière inlassable, la prière tenace qui fait que nous soyons aussi têtus que Dieu. Et, je vous le dis : cet entêtement nous méritera le salut véritable. Mais, « quand le Fils de l'Homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? »